

Chers adhérents et amis de la Catalogne,

L'indépendantisme a perdu la majorité absolue au Parlement catalan. Les résultats des élections au Parlement de Catalogne sont clairs¹

Participation	57,94 %
<i>Vote extérieur</i>	7,05 %
Corps électoral	5.461.088
<i>Vote extérieur</i>	278.878
Suffrages exprimés	3.148.378
Bulletins blancs	35.783 (1,13%)
Bulletins nuls	26.414 (0,83%)
<i>NB : le chiffre du corps électoral vote extérieur est celui du Censo de Españoles Residentes Ausentes (CERA) de juillet 2023</i>	

Dans les tableaux ci-après, les couleurs ont la signification suivante : en noir, les partis espagnolistes du centre ; **en rouge, les partis indépendantistes** ; **en bleu, les partis espagnolistes de droite et d'extrême-droite**. Autres partis : petites formations sans représentation parlementaire. Mentionnons Ciutadans qui, lors de la précédente élection, avaient 6 députés, et Alhora, le nouveau parti indépendantiste.

Partis	Nombre de sièges	Nombre de voix	%
Parti Socialiste de Catalogne (PSC)	42	872 959	27 %
Puigdemont + Junts (Junts)	35	674 896	21 %
Gauche Républicaine de Catalogne (ERC)	20	427 135	13 %
Parti populaire (PP)	15	342 584	10 %
Vox	11	248 554	7,9 %
Comuns	6	181 795	5,8 %
Candidature d'Unité populaire (CUP)	4	127 850	4 %
Aliança catalana (AC)	2	118 302	3,7 %

NB : Aliança Catalana, nouvelle formation d'extrême-droite indépendantiste, donnera peut-être son soutien à une éventuelle coalition indépendantiste, mais les partis PSC, Junts, ERC, Comuns et CUP ont affirmé et signé qu'ils ne pactiseraient pas avec les partis d'extrême-droite, Vox et AC.

¹ <https://www.vilaweb.cat/eleccions-catalunya-2024-resultats/>

Partis sans représentation parlementaire

PACMA	0	34 026	1 %
Ciutadans (C's)	0	22 481	0,7 %
Alhora	0	13 759	0,4 %
FO	0	9 976	0,3 %
PCTC	0	3 977	0,1 %
Recortes Cero	0	3 126	0,1 %
PUM+J	0	2 626	0 %
Izquierda por España	0	1 613	0 %
FNC	0	264	0 %
CNV	0	258	0 %

Défaite des partis indépendantistes et victoire du PSC - soutenu par le PSOE -. Ces deux partis ont obtenu ce qu'ils cherchaient, briser la majorité indépendantiste qui s'était constamment maintenue au fil des années. Mais le mouvement indépendantiste, malgré les résultats obtenus, résultats que, *grosso modo*, les enquêtes annonçaient, continue vivant et debout.

Par rapport aux élections de 2021, dans le camp indépendantiste, Junts+ gagne trois sièges, ERC en perd treize et la CUP en perd cinq. Dans le camp espagnoliste, le PSC gagne neuf sièges, Comuns en perd deux, le PP en gagne douze, Vox se maintient à onze et Ciutadans perd les six qu'il avait et se retrouve donc exclu du Parlement.

Si nous faisons un peu d'arithmétique, nous constatons que [-13(ERC)] + [-5(CUP)] + [-2(Comuns)] + [-6 (C's)], ce sont 26 sièges qui se déplacent entre les partis.

Junts en a gagné trois, mais le cumul des sièges perdus par ERC et la CUP, c'est-à-dire 18 (13 + 5), n'a pas renforcé Junts+, ou très peu, comme on aurait pu l'espérer. Ce qui veut dire que nombre d'électeurs de ces deux formations sont, soit restés à la maison, soit ont voté pour d'autres formations, comme par exemple Junts, PSC ou peut-être AC. Mais, il est plus que probable que la grande majorité d'entre eux est restée à la maison.

La faible participation pointe aussi du doigt l'abstentionnisme qui met en évidence le manque de confiance des électeurs envers les partis indépendantistes. Les accords signés entre Junts et le PSOE d'un côté, et ERC et le PSOE de l'autre côté, afin d'obtenir l'amnistie en échange du soutien à la présidence renouvelée de Pedro Sánchez, ont déplu à nombre d'entre eux. Quant à ERC, la claque est encore plus flagrante ; c'est en effet la troisième fois consécutive, en une année, que le parti reçoit un rappel à l'ordre sérieux de son électorat. Les illusoire tables de négociation, l'accord de clarté refusé, la lamentable gestion de la langue... non seulement n'ont convaincu personne, mais la stratégie politique suivie a été clairement désavouée.

Alhora, le parti créé par la députée européenne Clara Ponsatí et le philosophe Jordi Graupera, n'a pas eu le temps de se faire connaître. La présentation de ce nouveau parti devait avoir lieu le 23 avril et ce même jour il s'est retrouvé en campagne. Nous espérons qu'il aura plus de chance dans l'avenir.

Dans le camp espagnoliste, les Comuns (-2) et Ciutadans (-6) ont des résultats en baisse. Le PSC gagne neuf sièges et le PP douze, ce qui fait penser que, d'une part, le PSC a récupéré des électeurs abstentionnistes de son camp - la mise en scène théâtrale de Pedro Sánchez au début de la campagne électorale semble avoir donné de bons résultats² -, et peut-être quelques électeurs déçus par ERC et probablement quelques-uns des Communs et de Ciutadans ; d'autre part, le PP a su tirer à lui des électeurs frustrés de Ciutadans qui, prévoyant la disparition du parti, ont préféré se décider pour un vote utile. A moins que le combat pour le pouvoir que se livrent, dans le royaume d'Espagne, le PP et le PSOE ne se soit déplacé en Catalogne. La mobilisation a été plus efficace et déterminante de ce côté, c'est évident.

Les pronostics post-électorales

Le calendrier

Depuis le 29 mai, Pedro Sánchez peut convoquer des élections générales et le 30 mai a été votée la loi d'amnistie. Dimanche 9 juin auront lieu les élections européennes. Le lendemain, lundi 10, le Parlement de Catalogne tiendra sa séance constitutive avec, en principe, l'élection du président et des membres du Bureau, l'organe de gouvernance de la chambre. Au cas où le Bureau n'aurait pas été constitué, la date limite pour cette constitution est fixée au 25 juin 2024.

Depuis le 29 mai, Pedro Sánchez a donc la possibilité de convoquer des élections générales. Mais, pour le moment, sa ligne de mire sont les élections européennes, comme nous l'avons déjà dit dans nos précédentes lettres ; ce sera au vu des résultats de celles-ci qu'il décidera s'il a ou non intérêt à les convoquer.

Le 30 mai a donc enfin été voté le projet de loi d'amnistie. La difficulté réside maintenant dans l'application de la loi car le pouvoir judiciaire s'est déjà organisé pour boycotter celle-ci. Son objectif est double : d'une part, arrêter et emprisonner le président Carles Puigdemont et l'ancienne secrétaire générale d'ERC, Marta Rovira, tous deux en exil et, d'autre part, renverser la majorité parlementaire du *gobierno* de Pedro Sánchez.

Pour certains, cette loi représente une victoire du mouvement indépendantiste, une victoire absolue et tonitruante sur l'État espagnol. Une victoire qui a permis de voir les députés de Junts et de ERC s'embrasser et s'applaudir réciproquement, chose que nous n'avions plus vue depuis longtemps. C'est également une déroute, une déroute de l'État espagnol qui, à l'aune des hurlements, des cris et des insultes entendus dans les rangs de Vox, a été cuisante.

Vous pouvez voir la vidéo et lire l'article « *Scènes amères de la déroute d'une Espagne qui prépare sa vengeance* », de Josep Casulleras, publié sur VilaWeb :

<https://www.vilaweb.cat/noticies/cronica-amnistia-congres-espanya-derrota/>

Pour d'autres, c'est une victoire aigre-douce ou une non victoire. Les premiers soulignent que toutes les personnes poursuivies ne pourront bénéficier de l'amnistie. Beaucoup en seront exclues, pour différentes raisons. Selon Òmnium Cultural, le nombre de personnes poursuivies est actuellement de

² Voir la lettre d'avril, onglet Newsletter, <http://www.assemblea.fr>

4584, parmi lesquelles seules 1616 pourraient bénéficier de cette loi car celle-ci ne concerne que les actes commis entre le 1er novembre 2011 et le 13 novembre 2023 et les personnes poursuivies ou condamnées ou en cours de processus judiciaire. Tous ceux dont les causes ont été classées sans suite ou ceux qui ont été acquittés en sont exclus.

Selon Alerta Solidària³, le collectif d'avocats qui a défendu un grand nombre d'activistes et de manifestants et évoquent les cas qu'ils connaissent, seules 419 personnes bénéficieront de l'amnistie. Toutes ces personnes ont subi les souffrances physiques et psychologiques de la répression, de leur mise en examen, de l'incertitude du lendemain, toutes ces souffrances vécues comme une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. En effet, même si les affaires ont été classées sans suite ou si ces personnes ont été acquittées, l'angoisse qu'elles ont vécue ne peut être réparée par aucune amnistie.

Toutefois, Alerta Solidària affirme que cette loi si elle est une solution pour nombre de personnes à un moment donné, comme par exemple les CDR de l'opération Judes qui verront le 27 juin si elles bénéficient de l'amnistie ou si elles en sont exclues, ne met pas fin à la répression et l'État espagnol, quand cela l'intéressera, la réactivera.

Pour d'autres, l'amnistie n'est pas une victoire car elle est le fruit de l'accord pour l'investiture de Pedro Sánchez en tant que président du *gobierno*. Et ce même président du *gobierno* n'hésite pas à l'instrumentaliser et à proclamer à l'Europe toute entière que celle-ci a servi à pacifier la Catalogne, ce qui, compte tenu de l'analyse que nous faisons des résultats, reste à voir.

Les vents de la vengeance soufflent depuis un bon moment déjà, mais à présent ils soufflent violents

Dimanche 26 mai, pour la cinquième fois depuis la fin septembre 2023, le QG du PP a rassemblé des milliers de personnes à Madrid pour manifester contre l'amnistie. Régulièrement et avec constance, juges, organes judiciaires ou associations politiques ont pris parti ouvertement contre l'amnistie et, dernièrement, le Conseil général du pouvoir judiciaire espagnol (CGPJ) a envoyé à tous les juges espagnols un « Guide pratique concernant les questions d'inconstitutionnalité et/ou les questions préjudicielles européennes touchant la loi d'amnistie ». Ce document indique, en particulier, la manière d'empêcher l'application de la loi.

Nous vous invitons à lire l'article « *Un autre coup d'État s'approche-t-il ?* », de Jordi Barbeta, publié sur Elnacional.cat⁴, en cliquant sur le lien suivant :

https://www.elnacional.cat/ca/opinio/acosta-altre-cop-estat-jordi-barbeta_1222833_102.html?utm_source=telegram&utm_medium=push&utm_campaign=telegramgroc

Les réactions ne se sont pas fait attendre : la présidente de la Communauté de Madrid, Isabel Diaz Ayuso, vient d'annoncer qu'elle déposerait un recours d'inconstitutionnalité ; des rumeurs courent selon lesquelles des manœuvres se mettraient en place pour exclure de l'amnistie les dirigeants du procès ou, à tout le moins, entraver son application ; les procureurs du *Tribunal supremo* ont déclaré que la loi d'amnistie ne respectait pas le droit de l'Union européenne et qu'ils la porteront devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)⁵.

³ <https://www.vilaweb.cat/noticies/alerta-solidaria-estima-419-activistes-manifestants-beneficiaran-amnistia/>

⁴ Vous pouvez le lire en catalan ou en castillan. Pour choisir la langue, cliquez sur l'onglet CAT ou ES, tout en haut.

⁵ https://www.elnacional.cat/ca/politica/escrit-fiscals-suprem-portar-amnistia-tjue-mantenir-ordre-detencio-puigdemont_1225842_102.html?utm_source=telegram&utm_medium=push&utm_campaign=telegramgroc

A l'heure actuelle, nous savons que cette loi ne sera pas publiée au *Boletín Oficial del Estado* (BOE) (Journal officiel de l'État) avant quelques jours. Il faut, en premier lieu, qu'elle soit publiée au *Boletín Oficial de las Cortes Generales* (Journal officiel du Parlement espagnol) et signée par Felipe VI. Mais nous ignorons quand se terminera cette procédure. Cette lenteur du processus n'est pas gratuite, elle essaye d'éviter que Carles Puigdemont puisse revenir au pays et puisse présenter sa candidature de président de la Generalitat. La publication de la loi au BOE obligera les juges à lever les ordres européens de détention en vigueur et les exilés, dans ce cas, pourraient revenir chez eux libres et victorieux. Si le président en exil se risque à retourner en Catalogne pour participer au débat d'investiture sans que les juges aient levé les mandats européens de détention, ils pourraient l'arrêter et l'emprisonner.

Dimanche 9 juin, élections européennes

La lutte pour le pouvoir se passe entre les groupes d'extrême-droite (Identité et Démocratie, ID⁶, les Conservateurs et Réformistes européens, CRE/ECR)⁷, et de droite (Parti populaire européen, PPE⁸, et Renew Europe, RE⁹), d'un côté, et les groupes socio-démocrates et libéraux (Les Verts/Alliance Libre Européenne, Les Verts/ALE¹⁰, l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates, APSD/S&D¹¹, le groupe de Gauche, GUE/NGL¹², et les députés de Junts Libres pour l'Europe – les indépendantistes – du groupe des non-inscrits).

59 (ID) + 68 (CRE) + 177 (PPE) + 101 (RE) = 405 députés

72 (ALE) + 141 (APSD) + 37 (GUE) + 50 (non-inscrits) = 300 députés¹³

A l'heure actuelle, le bloc des droites et des extrêmes-droites est déjà majoritaire au Parlement européen. En conséquence, si les sondages se confirment d'une victoire éclatante des partis de cette tendance, les nouveaux groupes changeront les dynamiques politiques non seulement en Europe mais probablement aussi au niveau des États. Ce qui est en jeu, ce sont les valeurs et les principes démocratiques de l'Union européenne. Plusieurs thèmes unissent ces partis : l'immigration, le débat nationaliste et la récupération des frontières, le secteur agricole et les politiques environnementales, même s'il est vrai que leurs positions divergent sur la LGBT, l'avortement, l'euthanasie, la guerre Ukraine/Russie ou le conflit Israël/Palestine. Néanmoins, le risque d'une coalition des droites et des

⁶ Les principaux partis sont « Alternative pour l'Allemagne » (AfD), la « Lega » italienne et le « Rassemblement national » (RN) français. ID a actuellement 59 députés.

⁷ Entre les partis de ce groupe on trouve le polonais "Prawo i Sprawiedliwość" (PIS), "Fratelli d'Italia" et Vox. CRE a actuellement 68 députés.

⁸ Le PPE a 177 députés, entre lesquels ceux de l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU), ceux du PP espagnol et ceux des Républicains de France

⁹ RE a 101 députés, entre lesquels Ciudadanos et 23 députés français de la République en marche, Renaissance, Mouvement démocrate.

¹⁰ Le groupe ALE a 72 députés. Dans ce groupe on trouve les 2 députés de ERC et ceux d'Europe Écologie de France

¹¹ Le groupe APSD a 141 députés parmi lesquels les 20 députés du PSOE, le seul député du PSC et le PS français.

¹² Le groupe GUE a 37 députés. Dans ce groupe on trouve les 6 députés des formations de gauche, comme EH Bildu et SUMAR et, en France, la France insoumise.

¹³ <https://www.touteurope.eu/institutions/les-deputes-europeens-repartition-par-pays-et-par-groupe-politique/> Actuellement, le PP a 705 députés, mais lors de la prochaine législature il y en aura 15 de plus à cause de l'augmentation démographique.

extrêmes-droites est réel. Cela d'autant plus à un moment où les partis traditionnels du centre ou de gauche n'ont pas vraiment de projets exaltants.

L'objectif de Pedro Sánchez pour ces élections est de freiner autant qu'il pourra la montée du PP et de Vox et de jouer un rôle de premier plan en et hors de l'Espagne. Il a avancé ses pions sur les deux fronts de conflits qui préoccupent l'UE : le conflit Ukraine/Russie et le conflit Israël/Palestine. La reconnaissance de l'État de Palestine, décision risquée, mais où il n'est pas seul, doit être interprétée dans ce sens. L'Irlande, la Norvège et la Slovénie, pays fidèles aux droits des peuples à décider de leur futur, ont également reconnu l'État palestinien.

Il faut, par ailleurs, souligner la promesse faite, lundi 27 mai, par le dirigeant du PSOE au dirigeant ukrainien Volodymyr Zelenski, de lui accorder une aide militaire d'une valeur de plus d'un milliard d'euros.

Si le PP gagne clairement les élections européennes, il s'enhardira et multipliera la pression sur un PSOE affaibli. Car si l'un gagne, l'autre perd. Le pas fait en faveur de l'État palestinien est une pierre lancée dans le jardin du PP et de Vox. Le premier s'est vu obligé de critiquer politiquement Pedro Sánchez et, en même temps, de donner son soutien au peuple palestinien, tendance majoritaire de l'opinion publique. Vox s'est dépêché de se prendre en photo avec Benjamin Netanyahu pour se démarquer, mais celui qui porte réellement l'initiative politique c'est sans conteste Pedro Sánchez.

Au-delà de ce conflit à l'échelle européenne, la loi d'amnistie est, au niveau de l'État, au cœur de ces élections.

Les critiques formulées par le PP, Vox et une bonne partie des socialistes portent sur le fait que l'amnistie ne faisait pas partie du programme électoral de Sánchez du 23 juillet 2023. A vrai dire, selon l'enquête de GESOP¹⁴ publiée par Ot Bou, le journaliste du journal en ligne *Vilaweb*, 61,5 % des citoyens espagnols sont « plutôt opposés à la loi »¹⁵ et depuis septembre 2023 - concrètement depuis l'accord d'investiture - nous assistons constamment à des manifestations de toute sorte contre l'amnistie.

Nouvelles élections à l'horizon ?

Le lendemain des européennes, le lundi 10 juin, aura lieu la séance constitutive du Parlement de Catalogne, avec l'élection du président de la Catalogne et du Bureau du Parlement.

Au jour d'aujourd'hui, l'addition des résultats des élections du 12 mai ne donne aucune clef ouvrant vers de possibles accords. Le Parlement de Catalogne est composé de 135 députés, la majorité absolue est donc fixée à 68 députés.

Combinaisons possibles :

- PSC (42) + ERC (20) + Comuns (6): 68 députés exactement.
- PSC (42) + PP (15) + VOX (11): 68 députés exactement.

Arithmétiquement, c'est possible. Politiquement, c'est difficile. Dans la première combinaison ERC se soumettrait encore plus au PSC/PSOE. C'est précisément ce que les électeurs dissidents ont voulu sanctionner. Imaginons que ERC privilégie cette alliance de gauche facilitant ainsi l'investiture de

¹⁴ GESOP, institut d'investigation. <https://gesop.net/ca/>

¹⁵ « La « romeria » pour l'amnistie qui peut enflammer la campagne des européennes », d'Ot Bou. <https://www.vilaweb.cat/noticies/amnistia-pp-campanya-eleccions-europees/>

Salvador Illa. Une fois investi, Illa pourrait former un gouvernement et ERC pourrait ou non passer à l'opposition. Avec ERC dans l'opposition, Illa gouvernerait en minorité avec 42 ou 48 députés (si nous incluons les 6 députés des Communs). Après tout, ERC a bien gouverné seul pendant deux ans avec seulement 33 députés.

La seconde combinaison est pratiquement impossible compte tenu de la guerre entre le PSOE, la droite et l'extrême-droite.

Dans le cas où ERC choisirait une alliance indépendantiste, celle-ci serait la suivante :

- Junts (35) + ERC (20) = 55 députés, 7 de plus que la combinaison PSC (42) + Comuns (6), soit 48 députés. Ce n'est pas la majorité absolue, mais c'est une majorité possible au second tour, une majorité simple.

La CUP a déjà dit qu'elle ne se joindrait pas à un pacte indépendantiste.

Arithmétiquement c'est possible et politiquement aussi. Le problème c'est que, pour le moment, ERC a répété à de nombreuses occasions qu'elle passerait à l'opposition et que l'abstention du PSC serait nécessaire. Nous verrons bien ce qu'ils feront.

Concernant la vie de l'Assemblea¹⁶

Le 14 mai, l'Assemblea a participé à la XIXème Assemblée générale de l'Organisation des nations et peuples non représentés (UNPO). Cet organisme a approuvé trois résolutions présentées par l'Assemblea, relatives à de fausses accusations de terrorisme contre le mouvement indépendantiste, l'espionnage et la catalanophobie.

<https://assemblea.cat/lunpo-aprova-tres-resolucions-sobre-catalunya-de-lassemblea-que-revalida-la-vicepresidencia-de-lorganitzacio-internacional/>

Nous sommes heureux que le Secrétariat national de l'Assemble Nacional Catalana ait enfin choisi les quatre postes de l'organe de direction : Lluís Llach président, Nohemí Zafra vice-présidente, Sílvia Ventura secrétaire et Jaume Valls trésorier. Nous leur souhaitons bonne chance et plein succès au cours des deux prochaines années où ils seront à la tête de l'association.

Si vous voulez participer, vous impliquer, si vous avez des idées de débats, d'actions, d'activités, de rencontres qui pourraient être organisés sur l'actuel territoire de l'État français, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : france@assemblea.cat

Nous vous rappelons aussi l'adresse de notre site Web : <http://www.assemblea.fr/>

Merci infiniment pour votre soutien et votre engagement. Maintenant plus que jamais nous avons besoin de votre implication personnelle.

Vive la Catalogne libre !

L'équipe de coordination de l'ANC France

¹⁶ <https://assemblea.cat/noticies/>